



Université Rouen, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Orientation

ACCUEIL - INFORMATION

A qui s'adresser ?

Université de Rouen Normandie - Centre de Formation Continue et par Alternance - Pôle VAE

17, rue Lavoisier - 76821 Mont Saint Aignan cedex

Contact : Laurence TASSERY Tél. 02 35 14 68 37

Email : vae@univ-rouen.fr

Renseignements sur la procédure de VAE : <https://cfa-cfc.univ-rouen.fr/vae-validation-des-acquis-de-l-experience...>;

Pour quelles certifications ?

Diplômes de l'enseignement supérieur : DEUST, BUT, licences et licences professionnelles et master.

Les diplômes concernés peuvent être consultés par domaine et par spécialité sur le site de l'Université de Rouen : <https://formation.univ-rouen.fr/fr/index.html>

Déposer sa demande - La recevabilité

Nature de l'expérience prise en compte

Les activités exercées pendant une durée d'au moins un an, de façon continue ou non

Toutes les activités professionnelles salariées, non salariées, bénévoles, volontariat ou sportif de haut niveau, responsabilités syndicales, mandat électoral local et élu local

Pour les activités réalisées en formation initiale ou continue, les périodes de formation en milieu professionnel, les périodes de mise en situation en milieu professionnel, les stages pratiques, les préparations opérationnelles à l'emploi et les périodes de formation pratique de contrat d'apprentissage, de contrat de professionnalisation ou de contrat unique d'insertion.

Déposer sa demande

Deux étapes sont à suivre pour déposer sa demande :

- Après vous être renseigné, envoyez un CV très détaillé et une lettre de motivation à l'adresse vae@univ-rouen.fr ;
- Si votre candidature est acceptée, remplissez le formulaire [CERFA n°12818-02](#) et déposez votre demande à l'université.

Se préparer à être évalué - Les modalités d'évaluation

Mode d'évaluation et descriptif de l'évaluation

Le candidat est évalué sur la base d'un dossier décrivant l'ensemble des activités en rapport avec le diplôme et lors d'un entretien avec un jury.

L'entretien comprend une phase de présentation par le candidat et une phase de questions-réponses.

La durée de l'entretien varie de 1 h à 2 h en fonction du diplôme demandé.

Quel accompagnement ?

Un accompagnement de 13 heures est proposé par l'université de Rouen sous la forme d'une aide méthodologique à la constitution du dossier.

L'accompagnement est réalisé par le certificateur.

Valider son expérience - Le jury

Qui sont les membres du jury ?

Le jury est composé d'une majorité d'enseignants-chercheurs et de professionnels et comprend au minimum 5 personnes.

Fonctionnement et calendrier

Les demandes sont étudiées d'octobre à juin. Les jurys sont fixés entre octobre et juillet.

Poursuivre le projet

La décision du jury est notifiée officiellement au candidat par l'intermédiaire du CFCA.

Elle est notifiée ensuite officiellement au candidat par le président de l'université.

En cas de validation partielle, et selon les préconisations du jury, la suite du parcours est envisagée avec le pôle VAE.

Le coût

Les frais d'inscription et de jury s'élèvent à :

- 850 € pour le DEUST, le BUT et la licence professionnelle ;
- 923 € pour le master.

L'accompagnement se monte à 1 040 € (forfait de 13h) pour tous les diplômés.
L'heure supplémentaire est facturée 100 €.